



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Eurotunnel

Question écrite n° 34626

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la situation d'Eurotunnel. Face à 9 milliards d'euros, la société privée d'Eurotunnel est confrontée à la fronde de ses actionnaires contestataires. Dans ce contexte, Eurotunnel a demandé au Gouvernement français de lui accorder la licence d'exploitation ferroviaire dans le cadre de la libéralisation du trafic ferroviaire. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser quels sont les enjeux d'une telle décision et si le Gouvernement entend y donner une suite favorable.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34626

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 2004, page 1529